



1764 bis, Boulevard de la Liberté
34830 CLAPIERS
Tél. 06 71 53 08 93

OISEAU CLUB PALAVAS HÉRAULT

<http://www.oiseau-club-palavas-herault.com>

Montpellier, le 10 février 2025

Chère adhérente et cher adhérent,

L'Assemblée générale ordinaire de notre association se tiendra le samedi 1^{er} mars 2025 à ~~15 h 00~~ **16 h 00** à Pérols, Salle de la Martégale (voir plan au verso).

Nous terminerons cette assemblée dans la convivialité en partageant le verre de l'amitié.

Ordre du jour :

- 1 / Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 février 2024 relative à l'exercice 2023
- 2 / Présentation du rapport d'activité 2024.
- 3 / Présentation du rapport financier 2024.
- 4 / Rapport des commissaires aux comptes sur les opérations de 2024.
- 5 / Approbation du rapport d'activité et du rapport financier.
- 6 / Renouvellement des commissaires aux comptes.
- 7 / Orientations 2025 et projets.
- 9 / Montant de la cotisation 2026.
- 10 / Questions diverses

Rappel :

Ne pourront participer à cette assemblée générale que les adhérents ayant acquitté leur cotisation 2025 au jour de l'assemblée. Chaque adhérent en plus de sa voix pourra disposer de 2 procurations.

Si vous ne pouvez pas être présent, vous pouvez compléter la procuration ci-dessous et la remettre à un adhérent du club qui participe à l'assemblée générale ou bien la retourner au président Bernard Cicéro, 1764 bis, Boulevard de la Liberté, 34830 CLAPIERS.

Bien cordialement,
Le Bureau

OISEAU CLUB
PALAVAS HÉRAULT

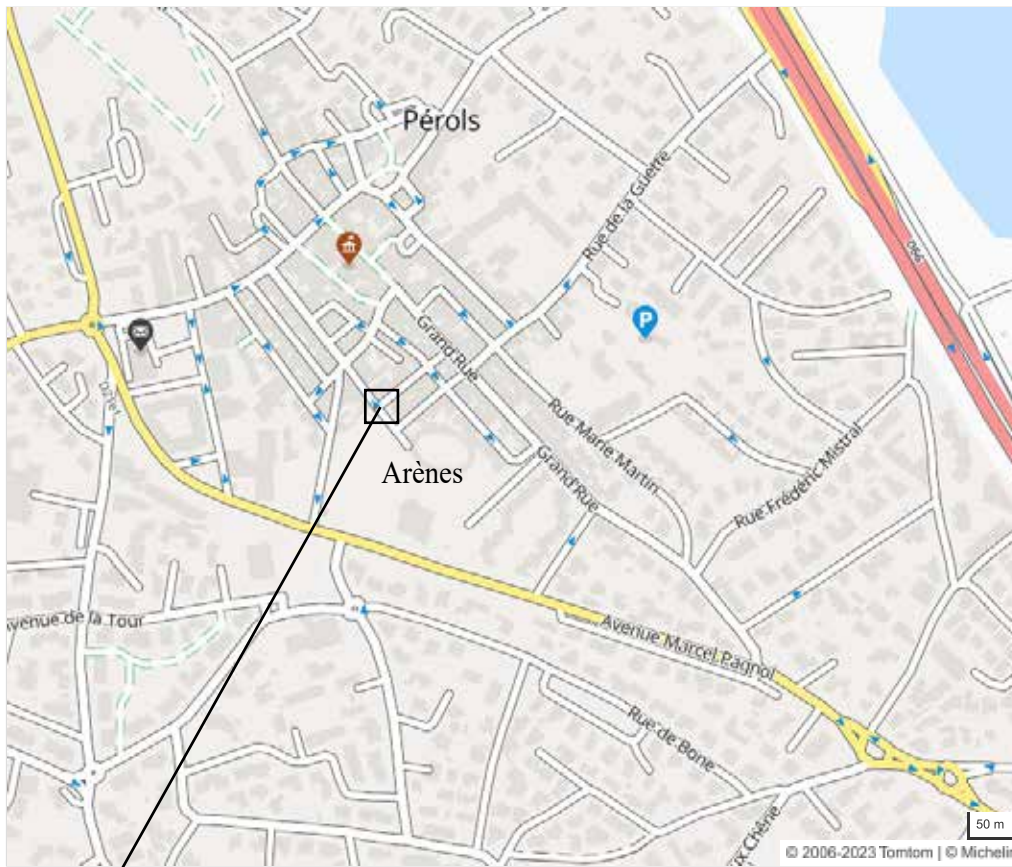
PROCURATION

Assemblée générale
du 1^{er} mars 2025

Je soussigné membre de l'Oiseau Club Palavas Hérault, à jour de ma cotisation 2025
(Nom Prénom)
donne procuration à afin de me représenter à cette assemblée générale.
(Nom Prénom)

Fait à le Signature du mandant :

Plan d'accès Salle la Martégale - Pérols



Salle de la Martégale